

du chômage sur laquelle mon collègue, le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan) a énergiquement attiré hier l'attention de la Chambre, est une preuve que le programme dans son ensemble ne produit pas les effets tant vantés l'an dernier par le ministre.

Ma principale objection à l'application du programme de subventions à l'expansion régionale, c'est qu'il ne tient aucun compte de ceux à qui il pourrait être utile et qui ne peuvent y participer. Qui, mieux que les habitants d'une région, appelés à profiter de tels programmes, peut savoir ce qui convient à une zone ou à une région? Le ministre a eu beau proclamer clair et net que le programme ne réussirait que si tous les paliers de gouvernement y participaient, on a fait abstraction complète de l'élément local.

Si le programme d'expansion régionale tout entier ne réussit pas, c'est que les deux paliers supérieurs de gouvernement, le fédéral et le provincial, dictent la marche à suivre, au lieu d'agir de façon coordonnée et concertée avec le gouvernement local qui connaît la région et ce qui peut le mieux en assurer l'expansion. Loin d'encourager les administrations locales à faire connaître leurs idées sur les moyens de mettre en valeur les ressources de leurs régions, le programme de développement régional les en a dissuadés. Les termes «participation», «concours» et «dialogue» ont été vidés de leur sens, parce que le gouvernement actuel et les présumés experts à qui incombe la tâche d'élaborer un programme engageant les collectivités, les zones et les régions en se fondant sur des théories puisées dans les livres et non sur l'aide aux êtres humains.

Je connais plusieurs entreprises locales dynamiques et au courant des besoins locaux à qui on a refusé des subventions au développement pour des raisons d'ordre technique. Il est difficile de croire que ceux qui prennent les décisions sont humains eux-mêmes. Parfois, j'incline à penser que le personnel de la direction des subventions au développement se compose de robots et non d'êtres humains compétents. Nous sommes en présence d'une situation difficile à comprendre.

J'ai du mal à comprendre toute cette question de subventions et de prêts gouvernementaux. Il y a la loi sur les prêts aux petites entreprises. Sans nantissement, impossible d'en obtenir un à Terre-Neuve, ce qui veut dire qu'on pourrait s'en passer au départ. L'initiative et l'expérience ne comptent pas dans ma province quand il s'agit de prêts à de petites industries secondaires qui pourraient se multiplier dans toute la province et créer des emplois. Des exploitateurs de l'extérieur peuvent s'établir dans la province avec des garanties du gouvernement provincial. Cela ne fait qu'affaiblir le moral des petits entrepreneurs aptes à redonner de la vigueur à notre économie.

Nous avons la Banque d'expansion industrielle, autre organisme gouvernemental qui garantit des prêts. Pour en obtenir un, il faut être disposé à subir des années d'enquête et à mettre en nantissement non seulement son actif mais les biens de sa femme et de ses enfants. Il faut accepter les restrictions qui tendent à étouffer l'initiative et l'ambition. Des progrès ont été accomplis à cet égard, j'en suis sûr. Le journal d'hier soir disait que Terre-

[M. Marshall.]

Neuve avait obtenu quelques prêts nouveaux, mais il faut donner un coup de pouce au moyen de subventions et de prêts pour assurer le développement de la province de Terre-Neuve qui a un grand besoin d'une politique d'incitation. Je pense que la politique de subventions au développement industriel s'écarte de ce que devraient être ses fins et ses objectifs dans les régions les plus dépourvues. Elle devrait encourager ceux qui ont de l'initiative et le sens des affaires. Mais le gouvernement n'a pas su saisir la nature des stimulants et ceux qui devraient en profiter ne sont pas en mesure d'aider au développement de l'économie de leur propre région.

• (12.10 p.m.)

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de donner quelques exemples des faiblesses que présentent la méthode globale de développement et les subventions elles-mêmes. Une petite entreprise de Corner Brook emploie chaque année, de novembre à mai, quelque 200 personnes au conditionnement du hareng. Cette entreprise améliore progressivement ses installations au prix de grandes difficultés faute de capitaux pour s'agrandir. L'an dernier, elle a fait une demande de subvention et on la lui a refusée parce qu'elle s'était déjà engagée à commander du matériel en vertu de l'article 9 (1). Le propriétaire voulait développer son entreprise en installant un nouvel équipement moderne qui devait être commandé en Allemagne six mois d'avance pour être prêt à fonctionner en automne, au moment de la mise en conserve du hareng. Et pourtant, on lui a refusé la subvention parce qu'il avait pu s'en passer pour cela. On peut admettre que le requérant a trouvé l'argent ailleurs, mais ce mode de financement l'a limité au point qu'il n'a pu aller jusqu'à augmenter son personnel.

Voici un autre cas de frustration. Il s'agit du propriétaire d'une entreprise de matériel électrique qui a dû refuser, m'a-t-il dit, des commandes de plusieurs milliers de dollars à cause de la lenteur du ministère à lui accorder une subvention pour agrandir sa petite usine. Je pourrais vous citer bien d'autres exemples de commerçants doués d'initiative et du sens des affaires qui n'ont pas réussi à s'établir comme leur auraient permis les ressources naturelles de la province à cause de la rigidité de la loi et des décisions de l'agent qui n'a pas compris qu'une des conditions essentielles au succès d'un projet, c'est d'encourager les gens à participer au développement de leur région.

Examinons les statistiques de la première année pour Terre-Neuve. On a versé près de 80 millions de dollars en subventions dans tout le Canada; Terre-Neuve a touché quelque \$845,000, avec une possibilité de 360 nouveaux emplois. Il s'agit là d'une extrapolation. Ainsi, après une année d'application, le régime ne s'est pas révélé trop efficace là où l'on en a le plus besoin. Des 11 subventions accordées à Terre-Neuve, huit ont été affectées à l'industrie de la pêche, une à la production de matériel électrique et une à l'industrie des produits laitiers.

Le gouvernement ne peut certainement pas se vanter. Voilà la preuve de l'inaptitude du gouvernement à atteindre ses objectifs faute d'une approche humaine et sensée